



RAPPEL CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

Les engagements via footclubs sont clos. Les clubs qui auraient **omis de s'engager** ou qui voudraient **compléter leur engagement** avec des équipes supplémentaires ne peuvent dorénavant le faire qu'à l'aide **des fiches « engagement tardif »** téléchargeables sur le site du district.

Ceci ne concerne pas le football d'animation et les féminines à effectif réduit pour lesquels la procédure footclubs reste applicable jusqu'au 17 Aout.

**Richard RATAJCZAK,
Secrétaire Général.**